



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2229

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Stratégie de développement durable - Volet innovation territoriale - Attribution d'une subvention à l'association la Myne pour l'édition 2017 du festival Fabrique des Communs**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines**

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Barge**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Deviaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2229**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Stratégie de développement durable - Volet innovation territoriale - Attribution d'une subvention à l'association la Myne pour l'édition 2017 du festival Fabrique des Communs**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La stratégie de développement durable de la Métropole de Lyon vise l'ambition d'inscrire le territoire dans une dynamique de résilience territoriale qui le rendra capable de s'adapter, de se réorganiser, de se réinventer afin de préserver ses fonctions principales au service de ses habitants (emploi, alimentation, logement, mobilité, épanouissement, etc.).

La Métropole offre une opportunité d'intégration des problématiques sociales (insertion, logement, santé), de mise en cohérence des enjeux environnementaux et écologiques et d'expérimentation d'une économie collaborative et ingénieuse dans une optique de développement durable. Il s'agit ainsi pour la Métropole de se saisir des dynamiques en cours sur son territoire pour les accompagner et les dynamiser.

La Métropole est sollicitée pour accompagner l'édition 2017 de "la Fabrique des Communs" qui prend place au sein du réseau francophone autour des biens communs porté par l'association la Myne. Le terme "biens communs" désigne le fait de protéger et de faire fructifier des processus/ressources matérielles ou immatérielles, en complément des régimes de propriété publique ou privée, comme les jardins partagés, les logiciels libres, les échanges de savoirs, etc.

La Myne est une association créée en 2015, qui développe des dynamiques collectives et ouvertes, expérimentées et éprouvées, en s'appuyant sur les retours d'expériences de collectifs locaux, nationaux et internationaux (la Paillasse Saône, Anciela, OuiShare, etc.). Fort de sa contribution à des événements emblématiques : "Rencontre de la Métropole intelligente", "Biennale du design de Lyon", "Super Demain", etc. pour l'édition 2017, la Myne assure la coordination du festival.

Ce festival, prévu de septembre à novembre 2017, permettra de favoriser la co-création sur le développement durable en s'appuyant sur la force des communs par la pratique et le témoignage de personnes, de collectifs du territoire. Cet événement sera l'occasion de mettre en œuvre, de rendre mûre ou d'initier de manière durable des communs opérationnels et concrets. Au moins 40 % des intervenants seront issus d'organisations ayant bénéficié de la création d'un commun, notamment autour du développement durable.

Le festival 2017 s'organise principalement autour de 2 principaux temps forts :

- un week-end d'animation : "la Fabrique des communs", qui comprendra des temps d'échanges et de rencontres opérationnelles autour de stands, d'ateliers et de présentations dédiés aux communs (comme par exemple, les repas partagés, les jeux et coopération, les ateliers de réparation, les ateliers de sciences participatives et responsables, etc.). L'évènement se déroulera à la MJC Confluence où plus de 250 personnes sont attendues,

- un appel à projet de communs pour accompagner 5 projets de création ou de renforcement de communs sur le territoire qui seront mis en visibilité lors du week-end "Fabrique des communs".

Par ailleurs, pendant toute la durée du festival, des temps d'échanges et de rencontres opérationnelles autour des communs seront organisés pour mobiliser et fédérer les acteurs. L'utilisation d'outils et de supports numériques libres existants seront également proposés ainsi que l'accompagnement à la documentation du processus.

Enfin, un travail exploratoire sur les mesures d'impact alternatives et émergentes de l'évènement sera également réalisé en testant un procédé participatif d'identification des mesures d'impact.

Le budget prévisionnel du festival est de 50 001,80 €. La Métropole est sollicitée pour un accompagnement financier à hauteur de 15 000 €, en complément de cofinancements attendus de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes (5 000 €) et de la Ville de Lyon (5 000 €). Ce budget s'établit comme suit :

| Dépenses  | Montant (en €)   | Recettes                    | Montant (en €)   |
|---|------------------|-----------------------------|------------------|
| coordination du week-end « Fabrique des communs » (animation, fournitures, communication, etc.)   | 11 701,80        | Métropole de Lyon           | 15 000           |
| accompagnement des 5 projets issus de l'appel à projet  | 16 300           | Région Auvergne Rhône-Alpes | 5 000            |
| animation au fil de l'eau du festival (intervenants, location d'espaces, logistiques, rédaction d'une note de synthèse sur les mesures d'impacts, etc.) | 10 000           | Ville de Lyon               | 5 000            |
| coordination bénévoles du festival  | 12 000           | La Myne                     | 25 001,80        |
| <b>Total</b>  | <b>50 001,80</b> | <b>Total</b>                | <b>50 001,80</b> |

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 15 000 € nets de taxes au profit de l'association la Myne, dans le cadre de la coordination administrative du festival "la Fabrique des communs", pour l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association la Myne définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 70 - opération n° 0P26O2866, pour un montant de 15 000 €

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**